

Au71 – CR Audition Médiathèque du Havre

15/04/26 à 10h

Personnes auditionnées : Thierry Barriaux (responsable des collections images, pôle musique et cinéma – Bibliothèque Oscar Niemeyer, Le Havre)

Présents : Pascale Issartel (DGMIC, ministère de la Culture), Anne Bourguignon (BnF), Alexis David (IB)

1. Contexte et objectifs de l'audition

Cette audition s'inscrit dans le cadre du Projet national sur l'avenir de l'audiovisuel en bibliothèques publiques, porté par Images en bibliothèques avec le soutien du ministère de la Culture. La bibliothèque Oscar Niemeyer du Havre a été proposée par des membres du groupe de travail n°5 – Aménagement des espaces en médiathèques, comme un établissement dont la trajectoire – rénovation d'un bâtiment patrimonial conçu par Oscar Niemeyer, réflexion sur le 3e lieu, diversité des espaces audiovisuels – offrait une perspective riche pour les travaux du groupe.

L'objectif du groupe de travail n°5 est d'esquisser des préconisations pour les bibliothèques souhaitant aménager ou réaménager leurs espaces audiovisuels, en tenant compte des usages émergents, de la continuité entre collections physiques et numériques, et de la diversité des pratiques (visionnage individuel, projection collective, jeux vidéo, création). L'expérience de la bibliothèque Niemeyer, avec ses 10 ans de recul sur une rénovation ambitieuse, apporte un retour concret et réflexif sur ces enjeux.

Thierry Barriaux, responsable des collections images, a été le principal interlocuteur de cette audition.

2. Présentation de l'établissement

La bibliothèque Oscar Niemeyer est implantée dans le Petit Volcan, l'une des deux salles du site du Volcan conçu par l'architecte Oscar Niemeyer et inauguré en 1982. Initialement scène nationale, le Petit Volcan et les espaces qui le relient au Grand Volcan ont été intégralement vidés, restructurés et convertis en bibliothèque. L'ouverture de la bibliothèque a eu lieu il y a dix ans (fêtée en novembre dernier) ; une contrainte architecturale importante a pesé sur le projet : toute intervention sur les structures devait être validée par le cabinet Niemeyer, limitant certaines ambitions initiales (notamment la création d'un auditorium dédié).

Le projet s'est inscrit dès l'origine dans la philosophie du « 3e lieu » – offrir à chaque usager un espace où se sentir chez soi – ce qui s'est traduit par une multiplication d'espaces de tailles et de configurations variées pour répondre à des publics et des usages divers.

L'établissement dispose notamment :

- D'une salle d'animation (environ 60 places) utilisée pour les projections et événements, sans dénivelé ;

- De salons cinéma et musique (jauge de 19 places, utilisés à environ 10 personnes pour des conditions de visionnage optimales) ;
- D'un atelier et d'une salle numérique (environ 30 places chacun) ;
- D'un atrium (jusqu'à 200 spectateurs) mobilisable pour les grands événements au prix d'un déménagement des collections de bandes dessinées (sur roulettes) ;
- De postes de visionnage individuel (2 fauteuils + 2 casques par téléviseur, répartis dans différents espaces) ;
- D'un espace jeux vidéo ouvert depuis environ deux ans ;
- D'une offre de prêt d'objets (instruments de musique, platines vinyle, lecteurs Blu-ray).

3. Aménagement et usages des espaces audiovisuels

La conception générale : contrainte patrimoniale et adaptation

La contrainte architecturale principale – validation obligatoire par le cabinet Niemeyer pour toute modification structurelle – a conditionné fortement les choix d'aménagement. L'ambition initiale d'un véritable auditorium n'a pas pu être réalisée. La bibliothèque a dû composer avec les volumes existants et développer une logique de polyvalence et de modularité à partir des espaces disponibles.

Tous les meubles de collection sont sur roulettes, ce qui confère une flexibilité pour les événements mais implique des opérations de réinstallation répétées (notamment pour l'atrium). L'ensemble des postes de visionnage individuels a également évolué : initialement regroupés dans le salon cinéma, ils ont été progressivement dispersés dans différents espaces pour éviter les nuisances sonores liées à des regroupements.

Les salons cinéma et musique : des espaces intimes pour des petits groupes

Les salons cinéma et musique constituent l'équipement central pour les actions de médiation en petits groupes. Avec une jauge officielle de 19 places mais une utilisation optimale à une dizaine de personnes (pour des raisons de confort de visionnage – les sièges latéraux n'offrent pas un angle satisfaisant), ils accueillent des séances régulières avec des associations partenaires.

Parmi les usages emblématiques : des séances mensuelles avec l'Association Havraise pour l'Accueil, la Médiation et l'Insertion (AHAM), dans le cadre de groupes de français langue étrangère ; des séances avec le Centre Médico-Psychologique du Havre. Pour ces usages, la plateforme Les Yeux Doc est particulièrement mobilisée, permettant de choisir des documentaires adaptés à chaque groupe et de nourrir une discussion post-projection.

La salle d'animation : une salle contrainte mais polyvalente

La salle d'animation (60 places) est l'espace dédié aux projections publiques. Son absence de dénivelé constitue une contrainte structurelle réelle pour les films sous-titrés : au-delà de 15 spectateurs environ, les personnes situées en retrait peinent à lire les sous-titres. La bibliothèque adapte sa programmation en conséquence, en privilégiant les films sans sous-titres ou en se tournant vers l'atrium pour les événements attendant un public plus large.

Pour les événements d'envergure (Mois du Doc notamment), la bibliothèque mobilise l'atrium, où elle installe un grand écran et une sonorisation, après déménagement complet des collections de bandes dessinées. Une collaboration avec le cinéma Le Studio de la ville a également permis, pour la

projection du film *What a Fantastic Machine* avec l'un de ses réalisateurs, de disposer d'un DCP et d'une salle aux normes cinéma.

« On n'est pas un cinéma. Donc ça, c'est quelque chose qui est tout à fait clair dans notre esprit. On peut proposer, mais on a des contraintes. Les espaces créent des contraintes. »

L'espace jeux vidéo : un succès récent

L'espace jeux vidéo, ouvert depuis environ deux ans, rencontre un vif succès, notamment grâce à la localisation de la bibliothèque en centre-ville, à proximité de collèges et lycées. Des tournois en réseau sont organisés, avec des sélections dans les bibliothèques de quartier et une finale à Niemeyer. Des présentations de jeux et des expériences de réalité virtuelle (événementielles) y sont également proposées.

L'espace dispose d'une configuration suffisamment grande et modulable pour accueillir des installations de réalité virtuelle. La gestion de cet espace est assurée par le service informatique, distinct du pôle musique et cinéma.

L'offre de réalité virtuelle : une approche événementielle

La réalité virtuelle est proposée de façon ponctuelle, en lien avec des événements culturels thématiques. Un exemple récent : une opération autour de l'illustration de presse, associant la projection d'un épisode du documentaire *Draw for Change* (Arte), une exposition et une expérience de réalité virtuelle développée par l'artiste concernée. Cette approche protéiforme – documentaire + exposition + VR – est jugée pertinente par l'équipe, même si elle reste contrainte par la disponibilité des créneaux et la nécessité de l'annoncer à l'avance.

4. Collections audiovisuelles physiques : organisation et mobilier

Les collections DVD et Blu-ray sont organisées par espaces distincts (espace musique, espace DVD), à l'exception des documentaires musicaux (DVD concerts) qui se trouvent dans l'espace musique. Les collections enfance ont connu plusieurs repositionnements depuis l'ouverture : initialement intégrées dans le secteur enfance, elles ont été rapatriées dans les espaces adultes pour permettre aux parents de piloter davantage les choix, les très jeunes enfants ayant tendance à emprunter des titres connus sans réel choix.

Des tables de présentation thématiques organisent des hybridations ponctuelles (ex : adaptations littéraires au cinéma, avec livre et film côte à côte), sans que les espaces de collection soient eux-mêmes hybridés de façon permanente.

Les taux de rotation des DVD et Blu-ray restent très élevés (supérieurs à 90 %). Les CD connaissent des emprunts plus faibles, sans justifier pour l'heure une suppression. La question du désherbage est posée de façon aiguë : les collections sortant bien, il est difficile de retirer des titres sans se tromper ; la politique de la ville du Havre sur la réduction du gaspillage oriente vers des pistes de recyclage encore imparfaitement satisfaisantes. Aucun plan de numérisation des collections n'est envisagé (et serait illégal hors conservation patrimoniale).

Le prêt d'objets (instruments de musique, platines vinyle, lecteurs Blu-ray) a été mis en place récemment et connaît un succès immédiat : les lecteurs Blu-ray sont constamment réservés, à Niemeyer comme dans les bibliothèques de quartier du réseau. Ce succès implique des adaptations spatiales (meubles de stockage sur mesure pour les instruments, caissons mobiles pour les lecteurs) et organisationnelles (retour à l'accueil en horaires d'ouverture partielle).

5. Offre dématérialisée et articulation avec les espaces

La bibliothèque est abonnée à deux plateformes : Médiathèque numérique Arte et Les Yeux Doc. La Médiathèque numérique connaît un succès très fort, au point que le quota de vues est toujours atteint, ce qui rend toute communication supplémentaire financièrement risquée (hausse de budget nécessaire). Les Yeux Doc, en revanche, trouve son public plus lentement du fait de son positionnement uniquement documentaire, mais est particulièrement valorisée dans les actions de médiation avec des associations.

L'objectif pour l'année en cours est de matérialiser les collections dématérialisées dans les espaces, via des tables de présentation, des fantômes ou d'autres dispositifs signalétiques, en mettant particulièrement l'accent sur Les Yeux Doc.

Les deux univers – physique et numérique – ont été pensés comme des collections distinctes, ciblant des pratiques d'usagers différentes. Des doublonnages existent entre le catalogue physique et les plateformes, sans que cela soit perçu comme un problème : les usages (DVD, Blu-ray, VOD) coexistent et répondent à des habitudes différentes.

6. Action culturelle, partenariats et rapport aux espaces

La programmation audiovisuelle de la bibliothèque est riche et variée. Elle s'articule notamment autour de :

- Docs en stock : cycle mensuel de projections documentaires le samedi à 16h, avec un invité et une articulation aux thématiques trimestrielles ;
- Le Mois du Doc : événement national accueilli dans l'atrium, avec installation d'un grand écran et déménagement des collections BD ;
- Le prix Les Yeux Doc: participation annuelle au prix Les Yeux Doc, avec mise en valeur dans les espaces pendant un mois ;
- Ciné senior : séances mensuelles pour le CCAS, en partenariat avec la cellule audiovisuelle de la ville du Havre (service à l'origine du Festival Révélation) ;
- Accueils de groupes : associations (AHAM, CMPP) dans les salons cinéma avec supports numériques (Les Yeux Doc).

Il n'existe pas actuellement d'espace de création sonore ou audiovisuelle à disposition des usagers. Des réflexions émergent sur ce sujet, notamment en lien avec le développement du prêt d'objets et des nouvelles attentes du public. Un exemple récent d'accueil de création a été réalisé avec le collectif LAO (architectes-réalisateurs), occupant la salle de médiation et un atelier pendant deux semaines, avec fabrication de maquettes, tournage et post-production.

7. Questions émergentes : conservatoire de cinéma

La question du conservatoire de cinéma (rapport Geffray) a été abordée. L'idée que la bibliothèque puisse jouer un rôle dans un tel dispositif est jugée plausible, à condition d'un accompagnement en formation du personnel et en acquisition de matériel professionnel : la bibliothèque ne dispose pas actuellement d'équipements de création audiovisuelle de niveau professionnel (hormis une table mashup et du matériel de médiation).

« Je pense que les bibliothèques sont forcément à un moment donné ressources sur ce genre d'opération. Le conservatoire de cinéma, on n'a pas eu cette réflexion d'entamée. Mais pourquoi pas, si c'était accompagné de formation et de moyens. »

Le cas du collectif LAO est cité comme une expérience proche de ce que pourrait être un conservatoire de pratique de cinéma, mais réussi précisément parce qu'il était porté par des professionnels extérieurs.

8. Enseignements pour le groupe de travail

Ce qui fonctionne

- Des espaces modulables et de tailles variées permettant de s'adapter à des publics et des configurations très différents (de 10 personnes dans les salons à 100 dans l'atrium).
- Des salons de projection de petite jauge (environ 10 personnes) particulièrement adaptés aux actions de médiation avec des associations partenaires, en lien avec des plateformes comme Les Yeux Doc.
- Des taux de rotation très élevés des collections DVD/Blu-ray (>90 %), témoignant d'une pertinence maintenue des collections physiques.
- Un prêt d'objets (lecteurs Blu-ray, instruments, platines) plébiscité dès sa mise en place, qui enrichit les usages des espaces.
- Une programmation événementielle variée et des partenariats solides avec des acteurs locaux (cellule audiovisuelle de la ville, cinéma Le Studio, associations).
- La dispersion des postes de visionnage individuel dans différents espaces pour éviter les nuisances sonores et diversifier les points de contact avec les collections.

Ce qui ne fonctionne pas ou fonctionne moins bien

- L'absence d'auditorium (contrainte architecturale liée au cahier des charges de la bibliothèque Oscar Niemeyer) génère des compromis permanents : salle d'animation sans dénivelé, recours répété à l'atrium avec déménagement des collections.
- La discontinuité entre collections physiques et numériques : aucun poste dédié à l'accès aux plateformes dans les espaces, pas de signalétique intégrée. L'objectif de matérialiser les collections numériques dans les espaces reste à concrétiser.
- La question du désherbage des DVD devient critique face à l'absence de filières satisfaisantes de recyclage ou de mutualisation à grande échelle.
- La maintenance des équipements numériques en libre accès (exemple des tablettes) s'est révélée très coûteuse en temps, conduisant à l'abandon de cette offre.

Points de vigilance et recommandations implicites

- Anticiper les contraintes patrimoniales dès la phase programme : toute limitation architecturale (ici l'absence d'auditorium imposé par le cahier des charges) génère des solutions de substitution plus complexes sur le long terme pour faire exister un espace de ce type.
- Prévoir des espaces de très petite jauge (10 personnes) dédiés à la projection et à la médiation en groupe restreint : ils s'avèrent particulièrement adaptés aux partenariats associatifs et aux publics fragiles.
- Anticiper les contraintes de luminosité et d'acoustique pour tout espace de projection, même secondaire (ici la salle d'animation sans dénivelé exclut de fait certains types de films).
- Penser la continuité entre collections physiques et numériques dès la conception des espaces, en prévoyant des dispositifs d'accès ou de signalisation des offres dématérialisées in situ.
- Intégrer la question du prêt d'objets dans la réflexion sur les espaces (stockage, retour, présentation) dès la conception ou la rénovation.

- Construire des partenariats locaux solides (cinémas, associations, services municipaux) pour pallier les limites des équipements propres de la bibliothèque, notamment pour les projections en grande jauge ou les actions de création audiovisuelle.